



United Nations
Economic Commission for Africa

BUREAU SOUS-RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'EST



L'ÉCONOMIE BLEUE À DJIBOUTI

L'évaluation socio-économique et écologique de
l'économie bleue à Djibouti



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

L'évaluation socio- économique et écologique de l'économie bleue à Djibouti

Commission économique pour l'Afrique, Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est
B.P. 4654
Kigali, Rwanda
Tél : (+250) 788 155 400
Adresse électronique :
Web : www.uneca.org/sro-ea

© 2020 Commission économique pour l'Afrique
Kigali, Rwanda
Tous droits réservés.

La reproduction, en tout ou en partie, de la teneur de cette publication est autorisée. La Commission demande qu'en pareil cas, il soit fait mention de la source et que lui soit communiqué un exemplaire de l'ouvrage où sera reproduit l'extrait cité.

Les désignations employées dans ce rapport et les éléments qui y sont présentés n'impliquent l'expression d'aucune opinion de la part du Secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou région ou de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développée », « industrialise » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Image de couverture : Vue aérienne du Lac Assal, Djibouti. [Dave Primov/Shutterstock.com](https://www.shutterstock.com)

Remerciements

Cette évaluation a été préparée par Zahra Omar Ahmed (consultante) sous la supervision de Mama Keita, Directrice du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et de Raquel Frederick, Chargée d'affaires économiques adjoint. L'évaluation a été présentée aux représentants des pays pour discussion et évaluation en mai 2021 dans le cadre d'un atelier virtuel.

Les parties prenantes de Djibouti sont vivement remerciés pour leur implication lors de la phase de collecte et d'analyse de données et tout au long de ce processus d'évaluation.

Résumé Exécutif

Ce rapport vise à évaluer la contribution économique, sociale et environnementale de l'économie bleue à Djibouti en utilisant l'outil d'évaluation conçu par la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à travers son Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est (BSR-AE), la Blue Economy Valuation Tool Kit (BEVTK).

Le rapport fournit des indications sur le potentiel d'économie bleue de Djibouti et donne une image instantanée de la contribution de l'économie bleue dans le pays, à travers ses trois dimensions.

Situé dans la corne de l'Afrique, Djibouti est un pays côtier, et dispose à ce titre des côtes d'une longueur de 372Km et une surface maritime de 7190Km². Le pays est situé au carrefour de trois continents, sur l'une des routes principales du commerce mondial. Cette position géographique privilégiée présente des avantages en termes économique. En effet, uniquement dans le secteur de transport maritime, 11% des navires qui sillonnent le canal de suez transitent par les ports de Djibouti (Statistiques des Ports, 2016). De plus, l'ouverture sur la mer rouge octroi au pays un environnement marin unique qui abrite une biodiversité exceptionnelle et des écosystèmes riches en ressources et services.

Ainsi, le potentiel d'EB de Djibouti est certain et les principaux résultats de cette évaluation le confirme. En effet, sur la base des données disponibles dans le pays, l'EB contribue aujourd'hui à près de 19% du PIB national et à 27% des emplois totaux. L'environnement marin et aquatique du pays fournit des services écosystémiques dont la valeur est estimée à 11 milliards \$. Cette évaluation met également en exergue la nécessité de s'orienter vers un nouveau modèle de croissance plus inclusive et contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population. Elle démontre aussi, à travers les indicateurs sociaux, la nécessité de renforcer la sécurité maritime et la coopération régionale et internationale sur l'application des règlements maritimes.

Enfin, ce rapport fournit des informations sur l'environnement institutionnel et la place de l'économie bleue dans les stratégies nationales et sectorielles de développement. Il apparaît que cette notion est aujourd'hui totalement absente des stratégies et politiques publiques. Toutefois, il est à souligner l'existence d'une dynamique au niveau régionale et continentale allant dans le sens du développement de l'EB sur le Continent.

Table des matières

Remerciements	1
Résumé Exécutif	4
Abréviations	7
Chapitre 1 : Contexte et Approche	8
1.1. L'Économie bleue à l'échelle mondiale et les travaux de la CEA.....	8
1.2. La portée de l'économie bleue dans le contexte national et régional.....	10
1.3. Evaluation préliminaire de l'EB et test de la Boîte à outils- BEVTK dans la Phase 1	13
1.4. Champ de l'évaluation durant la phase 2	16
Chapitre 2 : Méthodologie	17
2.1 Principaux indicateurs.....	17
2.2. Protocole sur la mise en place de l'évaluation de l'EB	22
Chapitre 3 : Principaux résultats de l'évaluation approfondie de la contribution de l'EB ..	24
3.1. Résultats de l'évaluation de la dimension Economique	24
3.2. L'évaluation de la dimension écologique/environnementale de l'EB.....	29
3.3. Evaluation de la dimension sociale.....	34
3.4. L'Économie bleue en chiffres	36
Chapitre 4 : Atelier virtuel	38
4.1. Organisation de l'atelier	38
4.2. Contenu de l'atelier	39
Chapitre 5 : Conclusions et perspectives	41
Annexes	43
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées.....	43
Annexe 2 : Compte nationaux optiques production.....	44
Annexe 3 : Sources de données des Comptes nationaux.....	45
Annexe 4: Liste des participants à l'atelier virtuel	46
Références	47

Tableaux

Tableau 1 : Les surfaces aquatiques de Djibouti	10
Tableau 2 : Les secteurs économiques de l'EB à Djibouti	17
Tableau 3 : Les données économiques à collecter et les sources.....	23
Tableau 4 : Données écologiques et les sources	23
Tableau 5 : Les secteurs économiques non capturés dans l'évaluation de la VA de l'EB.....	25
Tableau 6 : Valeur ajoutée totale (USD) générée par l'EB par activités (CITI code) entre 2017 et 2018.....	26
Tableau 7 : Nombre cumulé de personnes employées par les activités (principales sections CITI) associées à l'EB entre 2017 and 2018.....	28
Tableau 8 : Salaires cumulés des personnes employées par la principale section CITI associée à l'EB bleue entre 2017 et 2018.....	29
Tableau 9 : Valeur économique pour ses services environnementaux associée avec l'EB entre 2017 and 2020.....	33
Tableau 10 : Indicateurs sociaux à valeur positive.....	35
Tableau 11 : Indicateurs sociaux à valeur négative	35

Figures

Figure 1 : Avantages des océans	8
Figure 2 : Sélection au BEVTK.....	15
Figure 3 : Le processus de collecte de données pour l'évaluation de la VA de l'EB.....	18
Figure 4 : Principales étapes de l'évaluation.....	22
Figure 5 : Tableau de bord résumé de l'économie bleue	37

Abréviations

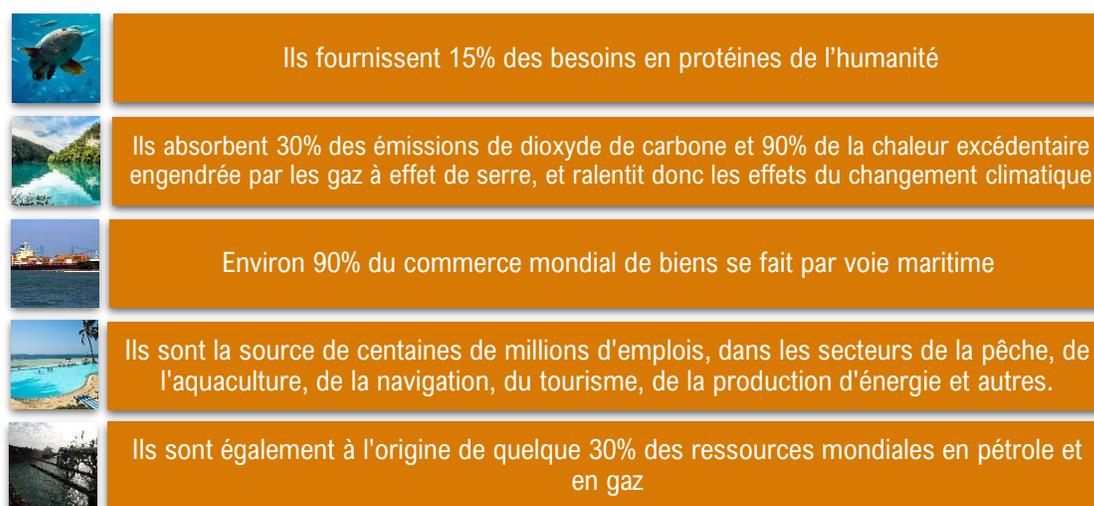
ANEFIP	Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BEVTK	Blue Economy Valuation Toolkit
BSR-AE	Bureau sous-régional Afrique de l'Est
CEA	Commission économique des Nations Unie pour l'Afrique
CITI rev4	Classification International Type par Industrie révision 4
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
EB	Economie Bleue
EDAM-IS	Enquête Djiboutienne auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux
IGAD	Autorité Intergouvernementale pour le Développement
INSD	Institut National des Statistiques de Djibouti
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MHUE	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement
PIB	Produit intérieur brut
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONTD	Office Nationale du Tourisme de Djibouti
SCN	Système des Comptes Nationaux
RGPH	Recensement Général de la population et de l'habitation
TOFE	Tableau des Opérations Financières
UA	Union Africaine
VA	Valeur Ajoutée

Chapitre 1 : Contexte et Approche

1.1. L'ÉCONOMIE BLEUE À L'ÉCHELLE MONDIALE ET LES TRAVAUX DE LA CEA

Les océans couvrent les trois quarts de la surface de la Terre et sont considérés comme le plus grand atout naturel de la planète en offrant des nombreux avantages à l'humanité, notamment :

Figure 1 : Avantages des océans



Partant de ce constat, l'utilisation durable et responsable des océans s'est avéré être une nécessité et s'est développé, ces dernières années, une prise de conscience au niveau international qui a aboutie à un nouveau modèle économique dénommé « Economie bleue ». Ce concept est particulièrement récent car il n'est utilisé que depuis la conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro en Juin 2012.

L'Objectif de Développement Durables (ODD) 14 « la vie sous l'eau » du programme de développement durables à l'horizon 2030 des Nations Unies, adopté par les Etats en 2015, consacre le rôle crucial des océans et préconise leur conservation et leur utilisation durable par la Communauté internationale.

Au niveau africain, le développement de l'économie bleue est également une partie intégrante de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). L'UA encourage les Etats membres à la mise en place des Institutions nécessaires et le renforcement des capacités pertinentes pour exploiter au mieux le potentiel que représente l'économie bleue. C'est dans ce cadre que l'UA a adopté la Stratégie Africaine Intégrée du secteur Maritime (AIM) et a lancé en Juillet 2015 la décennie africaines (2015-2025) des mers et des océans.

DÉFINIR L'ÉCONOMIE BLEUE

L'économie bleue porte sur l'utilisation durable et la conservation des océans et des mers, des côtes et des rives, des lacs, des rivières et des eaux souterraines - à la fois les environnements marins et d'eau douce.

Il comprend des activités qui organisent de manière intégrée, équitable et circulaire la production, la distribution, le commerce et la consommation de biens et services résultant de l'exploitation des ressources aquatiques (pêche, biotechnologies et énergies alternatives, etc.) ou utilisant comme supports les milieux aquatiques transport maritime, tourisme balnéaire, etc.). Ces activités contribuent à améliorer l'état de santé des écosystèmes aquatiques par la mise en place de mesures de protection et de restauration.

En conséquence, **l'économie bleue** s'articule autour de la valorisation des secteurs socio-économiques et des composantes écologiques.

- Plan d'action régional pour l'économie bleue, La Commission de l'Océan Indien (COI) (COI et la CEA BSR-AE, 2020)



Ce nouveau modèle économique présente des opportunités illimitées sur le continent africain qui dispose d'une zone maritime sous sa juridiction de 13 millions de Km² ainsi que 240,000 Km² de lacs¹. L'économie bleue pourrait être le déclencheur de la diversification économique du continent et être un levier pour la reprise socio-économique post-Covid-19.

Cependant, l'insuffisance des connaissances sur les ressources bleues du continent et l'absence d'un mode standardisé d'évaluation de leurs potentiels et de leurs contributions au développement et au bien-être entravent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques sur l'économie bleue en vue de son exploitation durable.

C'est dans ce cadre que la CEA, en tant que groupe de réflexion pionnier sur l'économie bleue en Afrique, a développé, fin 2020, une boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue, testée dans sa phase pilote auprès de trois pays. Ces pays, Djibouti, le Rwanda et les Seychelles, reflètent les différents profils géographiques de l'Afrique à savoir, respectivement côtier, enclavé et insulaire. Cette boîte à outils vient compléter les différents instruments déjà élaborés par la CEA sur cette thématique dont la stratégie africaine de l'économie bleue et le Manuel de politiques de l'EB en Afrique.

¹ Africa's Blue Economy: A policy handbook, UNECA

1.2. LA PORTÉE DE L'ÉCONOMIE BLEUE DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL

1.2.1. Les ressources et surfaces aquatiques de Djibouti

A la croisée de trois continents, l'Afrique, l'Europe et le l'Asie, Djibouti est situé à l'entrée de la mer rouge, au détroit de bab el mandeb. Couvrant une superficie totale de 23200 km², Djibouti possède grâce à la pénétration de la mer par le Golfe de Tadjourah et le Ghoubet, une façade maritime de 372 km de côtes² et une superficie totale des eaux sous sa juridiction de 7,190 km².

La zone côtière de Djibouti est d'une superficie terrestre de 4567 Km². Cet espace correspond à 20% de la superficie totale du pays et abrite 85% de la population totale. La capitale abrite à elle seule ¾ de la population et la quasi-totalité des activités économiques. La forte concentration des activités économiques mais également des services publics dans la Capitale sont à l'origine de son attractivité pour la population et la hausse continue de l'urbanisation. La concentration des activités économiques et de la population dans les zones côtières pourrait être à l'origine de dégradation de l'environnement marin et des écosystèmes.

En plus de sa surface maritime, la zone côtière djiboutienne est aussi marquée par la présence des îles, dont 5 îles principales, qui totalisent une longueur côtière d'au moins 35 kilomètres³.

Pays aride, Djibouti est généralement peu pourvue en eaux douces et en zones marécageuses. La plupart des cours d'eau sont des oueds temporaires qui ne coulent que pendant quelques jours après la pluie. Toutefois, Djibouti possède un nombre appréciable d'écosystèmes humides qui revêtent une importance de premier ordre, tant sur le plan international que national. Parmi ces zones humides, le site Haramous-Loyada, unique site inscrit dans la liste des zones humides de valeur internationale du RAMSAR, mais également le Lac Abhé et le Lac Assal qui constituent les deux seuls lacs permanents de Djibouti et qui sont caractérisés par une haute teneur en sel.

Tableau 1 : Les surfaces aquatiques de Djibouti

Type	Description de la ressource	Surface totale
Marines	Djibouti possède 372 km de côtes, le long du détroit de Bab El Mandeb, du Golfe de Tadjourah et du Golfe d'Aden. Dans le Plan d'aménagement des zones côtières, la superficie marine de Djibouti est estimée à plus de 1000 km ² .	1000 km ²

² Monographie Nationale sur le Diversité Biologique (MNDB), 2000

³ Plan de Gestion intégré de la zone côtière, 2004

Iles	Djibouti possède 5 îles principales : Moucha, Maskali, Sept Frères, Goubet Al Karab et Doumeira. L'ensemble de ces îles totalisent une longueur côtière d'au moins 35 km.	35 km ²
Zones humides	Djibouti possède 1 zone humide inscrite au site RAMSAR, le site Haramous-Loyada de 3000ha	30 km ²
Lacs	Djibouti possède deux lacs salés : Le Lac Assal et le Lac Abhé. Le Lac Assal s'étend sur une banquise de sel d'une superficie de 65 Km ² . Le Lac Abhé s'étendait sur une surface de 184 km ² en 1989.	3km ²
Maritime	Djibouti possède une ouverture sur la mer rouge par le bab el mandeb. Les eaux sous juridiction djiboutienne d'étendent sur une superficie maritime de 7190 km ² .	7190 km ²

1.2.2. La Structure de l'Economie à Djibouti

Avec une superficie totale de 23000 km² et une population de moins d'un million d'habitants, Djibouti est le plus Etat de la Corne de l'Afrique. Le pays est considéré comme un pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure et possède le PIB/habitant le plus élevé de cette sous-région, 3415 US\$ en 2019 (Banque Mondiale, 2021).

Djibouti ne dispose que de très peu de ressources naturelles et son potentiel économique repose essentiellement sur sa position géographique et plus précisément sur son ouverture sur la Mer Rouge, par le Bab el Mandeb, qui le place sur une des routes maritimes la plus importante du commerce mondial. Principale porte d'entrée des pays enclavés de la sous-région⁴, notamment l'Ethiopie et ses 100 millions d'habitants, les Autorités du pays ont fait le choix de tirer avantage de cette position et ont investi massivement dans les infrastructures portuaires, logistiques (zones franches et zones économiques spéciales) et de transports pour positionner Djibouti comme le hub commercial et logistique de la sous-région.

Cette stratégie économique est encouragée par la structure de l'économie djiboutienne, basée essentiellement sur les services, qui pèsent pour 75,6% dans la formation du PIB⁵ et la faiblesse structurelle des secteurs productifs, l'industrie et l'agriculture.

Fortement handicapée par des conditions agro-climatiques défavorables (faible pluviométrie et aridité et salinité du sol), la contribution du secteur agricole (agriculture, pêche et élevage) est très modeste, 1,2% du PIB⁶. La taille de l'Industrie reste également très limitée, freiné par des coûts de facteurs de production (énergie, eau et main d'œuvre) élevés et un marché national très étroit.

⁴ Les pays de la Corne de l'Afrique : Djibouti, Ethiopie, Somalie et Erythrée

⁵ Rapport annuel 2019, Banque Centrale de Djibouti (BCD)

⁶ Rapport annuel 2019, Banque Centrale de Djibouti (BCD)

Ainsi, le secteur des services reste le principal moteur de la croissance avec le secteur des transports, notamment portuaires, le commerce, les télécommunications et les activités financières qui progressent à un rythme soutenu.

Djibouti connaît depuis plus d'une décennie une dynamique de croissance soutenue de son économie de l'ordre de 6% en moyenne mais a fait face, l'instar des économies du monde, à un ralentissement économique 2020 du fait de l'impact de la pandémie mondiale de la COVID-19. Le taux de croissance de son PIB est passée de 7% en 2019 à 0.5% en 2020⁷. Toutefois, une reprise rapide est amorcée et la croissance du PIB attendue est de l'ordre de 5.5% en 2021.

1.2.3. L'économie bleue dans les stratégies de développement nationales et régionales

Les discussions autour de l'économie bleue commencent tout juste à émerger à Djibouti. A ce jour, l'EB ne figure dans aucune stratégie même si la stratégie de développement à long terme adopté par le pays en 2014, « **Djibouti Vision 2035** » se veut être un modèle de croissance qui se distingue des précédents par son caractère durable, avec une prise en compte des enjeux environnementaux, et inclusive par la promotion de l'équité et de la justice sociale.

Un projet de stratégie nationale de l'EB est en gestation au Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement (MHUE) qui est actuellement le point focal au niveau national. Cette stratégie est nécessaire car elle devrait résoudre le problème de gouvernance du secteur et également proposer une définition et le contour de l'EB dans le contexte djiboutien, tenant compte des secteurs économiques qu'elle englobe, des surfaces aquatiques et les écosystèmes concernés, des acteurs et parties prenantes impliquées, etc.

Au niveau des politiques publiques, le pays prépare le second plan quinquennal de sa stratégie Vison 2035, le plan national de développement (PND) 2020-2024. Ce plan de développement, fortement influencé par la pandémie mondiale de la COVID-19 et de son impact sur les variables macroéconomiques et sociales, propose une économie plus inclusive, basée sur des Institutions fortes et ouverte sur l'extérieur. Il repose sur trois piliers que son l'Inclusion, la Connectivité et les Institutions, d'où son nom, « **Djibouti ICI** ».

Malgré l'importance accordée à la durabilité de l'économie et de l'environnement, au développement de la résilience et de l'inclusivité de l'économie nationale, l'EB est pour l'instant absente de ce plan de développement quinquennal.

Il semblerait que le pays ne mesure pas encore son potentiel dans ce domaine et le rôle que l'EB pourrait jouer dans la diversification économique, la création de nouvelles opportunités d'emploi et de richesse et le renforcement de la résilience et la stabilité.

⁷ <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/djibouti/overview>

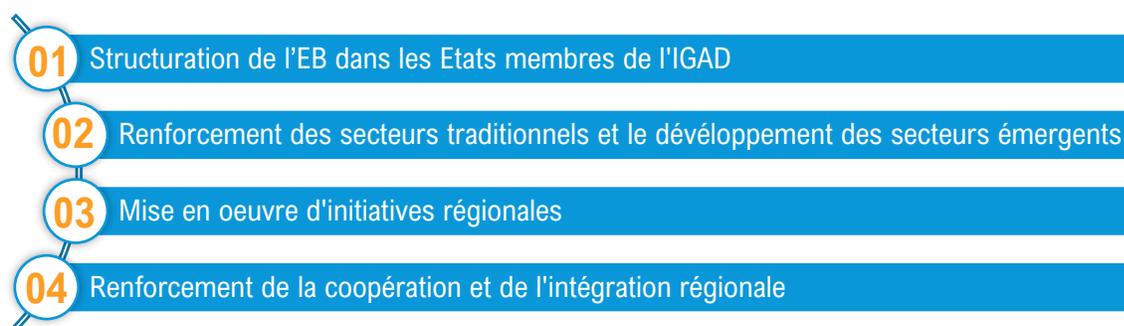
Pourtant, Djibouti jouit d'un potentiel important d'économie bleue avec :

- un environnement marin et aquatique unique abritant une biodiversité et des écosystèmes marins exceptionnels et,
- une position géostratégique source d'un potentiel économique important sur le transport maritime des marchandises mais également sur d'autres secteurs tels que la pêche, le tourisme, la production d'eau et d'énergie ou les télécommunications.

A cela s'ajoute une dynamique régionale sur l'EB, enclenchée entre autres par l'IGAD qui a adopté en 2019 une stratégie régionale de l'EB pour les pays membres assortie d'un plan d'action quinquennal (2021-2026)⁸.

La région de l'IGAD qui compte environ 6960 km de côtes dans l'océan Indien, le golfe d'Aden, le golfe de Tadjourah et la mer Rouge présente un incroyable potentiel en terme d'EB et a adopté avec cette stratégie un cadre de référence pour les politiques publiques de développement de l'EB dans les Etats membres⁹.

La stratégie de l'IGAD de l'EB a identifié quatre axes stratégiques d'intervention, en phase avec la stratégie africaine de l'EB :



Cette stratégie régionale et de l'UA devraient inspirer celle de l'EB de Djibouti en vue d'assurer sa pertinence et sa cohérence au niveau régional et continental et faciliter ainsi la mobilisation de partenariat autour du secteur.

1.3. EVALUATION PRÉLIMINAIRE DE L'EB ET TEST DE LA BOÎTE À OUTILS- BEVTK DANS LA PHASE 1

Les enjeux de l'EB à Djibouti et en Afrique de manière générale sont :

- L'absence d'un cadre de gouvernance de l'EB et par conséquent des stratégies nationales de développement ;
- Peu de connaissances sur le potentiel bleu des économies africaines ;

⁸ Regional Blue Economy Strategy and Implementation Plan for 5 years (2021-2026), Pierre Failler, 2019

⁹ Pays membres de l'IGAD : Djibouti, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Ouganda

- Peu de connaissances et de compréhension de la valeur économique, environnementale et sociale des surfaces aquatiques du Continent.

L'insuffisance des connaissances sur les ressources bleues du continent et l'absence d'un mode standardisé d'évaluation de leurs potentiels et de leurs contributions au développement et au bien-être constituent donc un défi. Cela entrave l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en faveur de l'économie bleue et de l'exploitation durable des ressources aquatiques.

C'est dans ce cadre et dans l'optique de faciliter la prise de décisions que la CEA a développé, fin 2020, une boîte à outils d'évaluation de l'économie bleue, la BEVTK, testée dans sa phase pilote auprès de trois pays de l'Afrique de l'Est, dont Djibouti.

1.3.1. Aperçu de la BEVTK

La boîte à outils intitulé « BEVTK : Blue Economy Valuation Toolkit » a été conçue pour guider les évaluations socio-économiques de l'EB et faciliter la prise de décisions.

Son objectif est de recueillir, de manière standardisée, les données relatives à la contribution de l'économie bleue au développement du pays. A cet effet, la BEVTK va capturer les différentes dimensions des interactions humaines avec notre « environnement bleu » (océan, lacs, rivières, etc.) et enregistrer les différents types d'avantages (utilitaires, hédonistes et / ou monétaires) que les gens peuvent en tirer.

L'outil est structuré autour des trois dimensions de l'économie bleue et mesure ou évalue à cet effet :

- La valeur ajoutée de toutes les activités économiques associées à l'économie bleue,
- Tous les services rendus par les écosystèmes aquatiques
- L'impact social et sur le bien-être de l'économie bleue.

Pour chaque variable évaluée, la BEVTK propose un rapport sous forme de tableau et de graphique.

La boîte à outils prend en compte les différents profils géographiques des Etats d'Afrique de l'est et est dans ce sens utilisable pour les trois profils disponibles dans la sous-région, les pays côtiers, les pays sans littoral ou enclavés et les pays insulaires. L'outil propose une rubrique qui permet à l'utilisateur de choisir le pays de référence et de définir le profil de ce dernier.

Figure 2 : Sélection au BEVTK

Country Profile - Djibouti

Country: 

Situation: **Coastal**

Default currency: Local currency is "Djiboutian franc (DJF)"

Reference Currency:

Reference data year:

ISIC Codes Language:

Deflator (base = 2015):





En vue de renforcer son caractère standardisé, l'outil est basé sur des nomenclatures internationales telle que le système des comptes nationaux des Nations Unie (CITI rev4)¹⁰ ou la CICES qui sont compatibles avec les nomenclatures utilisées par les pays d'Afrique de l'Est.

Enfin, l'efficacité et la pertinence des résultats de l'évaluation basée sur la BEVTK dépendent de la qualité et la taille des données disponibles et pouvant être peuplées dans la base. En effet, plus des données suffisantes et pertinentes sont saisies dans le BEVTK, mieux l'outil sera en mesure de broser un tableau précis de la contribution du pays à l'économie bleue.

Au niveau format, la BEVTK a été programmée sous MS Excel et un manuel d'opération en vue de faciliter l'utilisation de l'outil est disponible.

1.3.2. Aperçu des travaux antérieurs

Pour permettre à la CEA de disposer d'un outil efficace et répondant aux besoins des pays membres, un travail d'identification des types de données, de leur disponibilité, des acteurs et

¹⁰ CITI Rév 4 : Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique Révision4

parties prenantes en place, a été réalisé sur trois pays pilotes, Djibouti, Seychelles et Rwanda. Le travail d'évaluation préliminaire sur ces trois pays pilotes, réalisé parallèlement à la conception de l'outil, a permis aux consultants en charge du développement de la BEVTK (Dr P. Lallemand et P. Failler, 2020), de disposer d'un cas d'étude, de bénéficier de retour par rapport à l'application sur le terrain et de l'appréciation par les principales parties prenantes.

Cette phase pilote a été d'autant plus importante qu'elle a porté sur trois pays représentant les différents profils géographiques de l'Afrique de l'est, côtier (Djibouti), enclavé (Rwanda) et insulaire (Seychelles).

A l'issue de l'évaluation préliminaire, il est apparu les constats suivants pour Djibouti :

- La difficulté de collecter les données sur la valeur ajoutée pour certains secteurs économique, soit par l'absence de données désagrégées comme c'est le cas pour le secteur du tourisme, soit par l'absence du secteur des comptes nationaux. Ainsi, la VA de l'EB n'a pu être calculée que sur trois secteurs, à savoir celui de la pêche, des transports et de la production d'électricité.
- L'absence de données sur l'état écologique des écosystèmes marins qui rend incomplet le calcul de la valeur des écosystèmes marins par le biais des services écologiques qu'ils fournissent ;
- Et enfin, l'indisponibilité d'indicateurs standardisés sur l'évaluation de l'impact social de l'EB.

1.4. Champ de l'évaluation durant la phase 2

L'évaluation approfondie de l'EB à Djibouti portera sur les trois dimensions, économique, écologique et sociale, afin de dégager le profil complet et le potentiel d'économie bleue du pays.

Par rapport aux précédents travaux, l'accent sera mis sur la contribution de l'EB au PIB à travers une évaluation plus exhaustive de la valeur ajoutée de l'EB. A cet effet, plus de secteurs économiques seront considérées dans cette évaluation, ce qui devrait aboutir à une VA de l'EB plus importante par rapport à l'évaluation préliminaire.

La valeur économique des services des écosystèmes marins sera également évaluée en ayant en perspective d'inclure les zones humides dans cette évaluation.

Enfin, des indicateurs à caractère social, visant à évaluer la condition sociale des populations dans le pays et les effets sociaux pouvant découler de l'exploitation des ressources marines, seront étudiés dans le cadre de cette consultation.

Chapitre 2 : Méthodologie

2.1 PRINCIPAUX INDICATEURS

L'évaluation de l'EB dans le cadre de cette étude se fait à travers des indicateurs prédéfini et configuré dans l'outil d'évaluation BEVTK. Ces indicateurs sont présentés dans cette section, leur mode de calcul ainsi que la source.

2.1.1. Les indicateurs économiques (Valeur ajoutée, emploi et masse salariale) et sources

En vue d'évaluer la contribution de l'économie bleue au produit intérieur brut, à la création de richesse, les indicateurs de référence utilisés sont la valeur ajoutée et l'emploi. La valeur ajoutée de l'EB correspond à la somme des VA des secteurs économiques dont la production dépend totalement ou partiellement de l'eau.

Tableau 2 : Les secteurs économiques de l'EB à Djibouti

Les secteurs de l'EB selon la nomenclature CITI
A - Agriculture, sylviculture et pêche
A0311 - Pêche en mer
B - Activités extractives
B0893 - Extraction de sel
C - Activités de fabrication
C1020 - Traitement et conservation de poissons, crustacés et mollusques
C2011 - Fabrication de produits chimiques de base
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation
D3510 - Production, transport et distribution d'électricité
H - Transport et entreposage
H5011 - Transports maritimes et côtiers de voyageurs
H5012 - Transports maritimes et côtiers de marchandises
H5110 - Transport aérien de voyageurs
H5210 - Magasinage et entreposage
H5222 - Activités de services annexes des transports par eau
H5229 - Autres activités annexes des transports
I - Activités d'hébergement et de restauration
I5510 - Activités d'hébergement temporaire
I5610 - Activités de restaurants et de services de restauration mobiles
J - Information et communication
J6110 - Activités de télécommunications par câble

- *La valeur ajoutée des secteurs de l'EB*

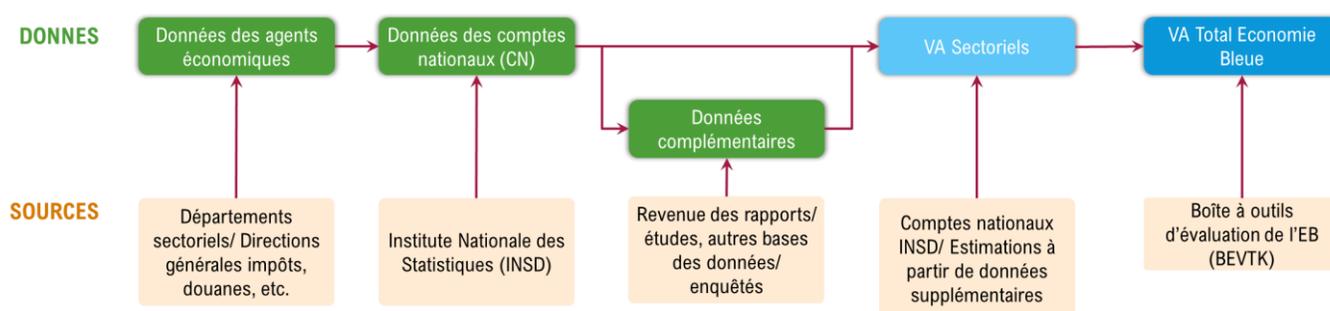
La valeur ajoutée d'un secteur correspond à la production du secteur déduite des consommations intermédiaires. Cette valeur ajoutée est calculée pour la quasi-totalité des secteurs qui composent l'économie djiboutienne par l'Institut National des Statistiques dans le cadre de sa mission relative à l'élaboration des comptes nationaux et au calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) national.

Les secteurs économiques, tels qu'ils sont enregistrés dans les comptes nationaux, sont classifiés selon la nomenclature des activités de Djibouti, la NAD, qui est une adaptation à l'économie djiboutienne et à ses spécificités de la Classification Internationale Type par Industries (CITI rev4) des Nations Unies. Les valeurs ajoutées sectorielles telles qu'elles sont publiées dans les comptes nationaux sont agrégées au niveau 1 de la nomenclature

Pour les secteurs dont la production ne dépend pas totalement des ressources aquatiques, et cela est vrai pour la quasi-totalité des secteurs, l'agrégation des données au premier niveau rend difficile de premier abord l'évaluation de la valeur ajoutée de l'EB. Aussi, la recherche des données sectorielles désagrégées et parfois le recours à des estimations sur la base d'autres indicateurs pertinents tels que le Chiffre d'affaires ou le revenu des exportations du secteur sont nécessaires pour l'évaluation de la part de la VA du secteur attribuable à l'EB.

La source principale pour l'indicateur économique de référence, à savoir la valeur ajoutée sectorielle, reste donc les comptes nationaux, produit à Djibouti par l'INSD (voir Annexe 1 sur les sources de données pour les Comptes nationaux). Toutefois, la recherche d'informations complémentaires aux comptes nationaux est nécessaire et ces informations sont à collecter auprès des départements sectoriels ou à travers de enquêtes.

Figure 3 : Le processus de collecte de données pour l'évaluation de la VA de l'EB



- *L'emploi et la masse salariale*

L'emploi et la masse salariale sont les autres indicateurs qui évaluent la contribution économique de l'EB. Il s'agit ici d'évaluer le nombre d'emplois, directs et indirects, créés par les secteurs économiques relevant de l'EB et la masse salariale générée par ces emplois. L'objectif est d'identifier la contribution de l'économie bleue à la création d'emploi et de revenus pour les ménages.

Les données sur ces indicateurs sont collectées auprès de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) et sont complétées par les statistiques et données produits par les départements sectoriels.

2.1.2. Les indicateurs environnementaux et les sources

Les indicateurs environnementaux évalués dans le cadre de ces travaux sont en relation avec la valeur économique des services fournis par écosystèmes marins.

L'évaluation des services des écosystèmes aquatiques se fait en trois phases qui consistent à :

- (i) Identifier les principaux écosystèmes aquatiques existant dans le pays et collecter par la suite les données sur leur superficie et sur leur état écologique ;
- (ii) Définir les principaux services environnementaux associés à chaque écosystème ;
- (iii) Attribuer une valeur unitaire monétaire à chaque service environnemental fourni par l'écosystème en question.

Les informations sur les différents écosystèmes marins présent à Djibouti, leur superficie ainsi que leur état écologique, proviennent essentiellement de la Direction de l'environnement de Djibouti (DEDD) et au travers de documents cadres dont la Monographie nationale de la biodiversité, (2000) et le Profil côtier de Djibouti (2004).

En ce qui concerne les services environnementaux, tout comme pour les données économiques, une nomenclature internationale des services des écosystèmes, la CICES (The Common International Classification of Ecosystem Services) a été utilisée dans le cadre de cette évaluation.

Enfin, les valeurs monétaires attribués par service environnemental et par écosystème, sont tirées d'une étude sur l'évaluation des services des écosystèmes côtiers dans les Grands Ecosystèmes Marins (GEM) d'Afrique¹¹ (Trégarot, Failler ; 2020).

Djibouti faisant parti du GEM de la Mer rouge, les données relatives à cette dernière ont été utilisées pour l'évaluation de la valeur des services des écosystèmes marins.

¹¹ Valuation of coastal ecosystem services in the Large Marine Ecosystems of Africa; Ewan Trégarot, Gregoire Touron-Gardic, Cindy C. Cornet, Pierre Failler, October 27, 2020

Enfin, plus de 99 classes de services environnementaux sont répertoriés dans la nomenclature CICES et pour le besoin de cette évaluation, les quatre services environnementaux suivant ont été retenu à savoir :

- La production de la biomasse halieutique
- La protection des côtes,
- La séquestration de carbone et,
- La purification des eaux.

2.1.3. Les indicateurs sociaux

En vue d'évaluer l'impact social de l'EB, une série de groupe d'indicateurs ont été retenu dans le cadre de cette évaluation. Il a également souhaité de lier ces indicateurs aux objectifs de développement durables (ODD).

- *Indicateurs sur la pauvreté et l'accès aux services publics*

Le premier groupe d'indicateurs porte sur la situation sociale de la population de Djibouti, notamment en termes de pauvreté, de nutrition, d'éducation, de santé et d'accès aux services de base tels que l'électricité et l'eau.

L'objectif de l'évaluation de ces indicateurs est de mesurer l'évolution du bien-être social dans le pays, dans le temps, mais également de pouvoir établir un benchmark avec d'autres pays, notamment ceux de la région. En outre, une des priorités de la stratégie africaine de l'EB est que cette nouvelle donne de l'économie contribue à la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien-être social, d'où l'intérêt de prêter une attention à ces indicateurs.

Les données sur les indicateurs de pauvreté et d'accès aux services publics sont collectées auprès de différentes sources dont :

- L'enquête des ménages sur les indicateurs sociaux du pays (EDAM-IS 2017) et,
- Des publications internationales telles que le rapport du développement humain (HDI index) du PNUD, la balance alimentaire de la FAO, ou les statistiques du Africa's Development Dynamics 2021.

Plusieurs ODD sont en lien avec ces indicateurs dont :

- ODD 1 : Pas de pauvreté
- ODD 2 : La faim zéro (Fish, sea food supply quantity (kg/capita/year) (FAO food balance)
- ODD 4 : Education de qualité
- ODD 6 : Eau potable et assainissement
- ODD 7 : Energie propre et accessible

- *Les indicateurs sur la sécurité maritime*

Un des engagements de la Conférence sur l'EB durable (CEBD) à Nairobi, du 26 au 28 Novembre 2018, portait sur la sécurité maritime.

Cet indicateur vise à évaluer la qualité de la surveillance maritime et la protection des activités maritimes (pêche, transport maritime des marchandises, câbles sous-marins de télécommunication, etc.) et la lutte contre les activités illégales en mer (trafic de drogues, trafic d'être humain, piraterie maritime, etc.).

Dans le cadre de ces travaux, l'indice sur la sécurité maritime de Stable Seas (<https://www.stableseas.org/>) qui couvre 71 pays littoral en Afrique, au Moyen orient et en Indopacifique, sera utilisé.

Cet indice évalue les sept composantes ci-après :

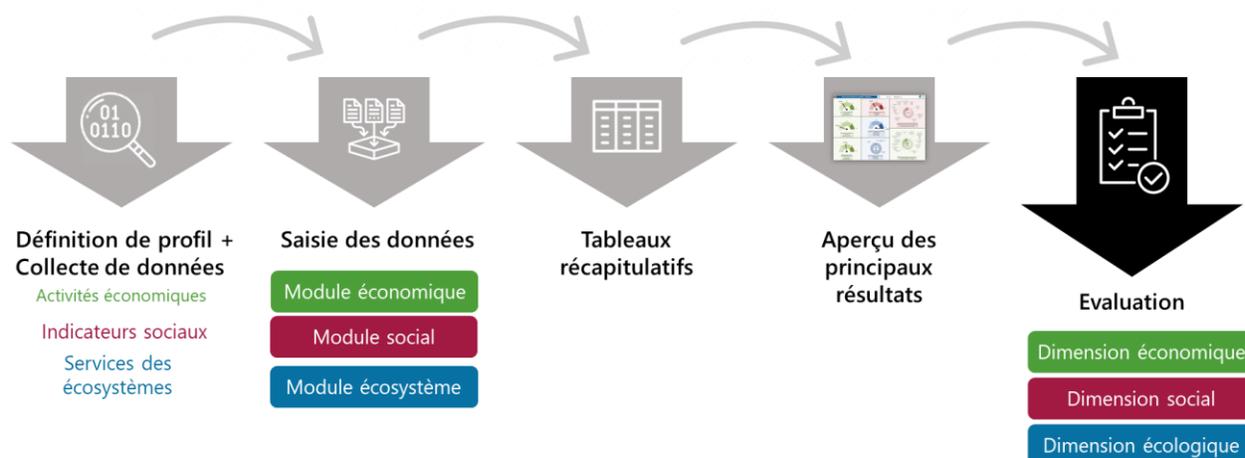
- Economie bleue
- Etat de santé des côtes
- Pêche
- Commerce illicite
- Application des lois et règles maritimes
- Piraterie maritime
- Lois

L'ODD 14, la vie sous l'eau, serait relié à cet indicateur.

2.2. PROTOCOLE SUR LA MISE EN PLACE DE L'ÉVALUATION DE L'EB

Cette section vise à définir les différentes étapes et les séquences de l'évaluation en vue de guider les prochaines.

Figure 4 : Principales étapes de l'évaluation



2.2.1. Définir le profil du pays

De la définition du profil du pays (côtier, enclavé ou insulaire) va dépendre d'une part la nature des activités économiques relevant de l'économie bleue, et d'autre part, des caractéristiques des écosystèmes aquatiques dans le pays.

Ainsi, lors de cette étape sera dressé la liste des activités économiques en lien avec l'EB et un inventaire des écosystèmes aquatiques et les services environnementaux pouvant être fourni par ces dernières. En outre, il s'agira lors de cette étape d'identifier les conditions sociales de la population et les différents impacts des ressources et écosystèmes aquatiques sur cette dernière.

Pour ce faire, une revue des documents en relation avec la situation économique, environnementale et sociale du pays sera effectuée soutenue par la consultation des principales parties prenantes (Cf. liste des parties prenantes en annexe). La stratégie de développement nationale, les rapports économiques annuels, les rapports d'activités sectorielles (Port, Tourisme, pêche, etc.), la stratégie nationale de l'EB si elle existe et les stratégies régionales, la politique nationale sur l'environnement, la contribution nationale sur la biodiversité, le rapport national sur le développement humain, les résultats de l'enquête auprès des ménages, sont, de manière non exhaustive, les documents à consulter.

2.2.2. Collecter les données

Avec la création de la boîte à outils, la BEVTK, les différents indicateurs qui permettraient d'évaluer l'EB sont déjà identifiés. Ainsi, au démarrage de chaque évaluation, l'organisme qui la mène saura

quels sont les données et les informations à collecter pour mener à bien une évaluation de l'EB en utilisant la BEVTK.

La collecte des données sera réalisée à travers une revue documentaire, la consultation des parties prenantes et éventuellement la réalisation d'enquêtes selon les besoins. Les tableaux ci-après donnent un récapitulatif de la collecte des données et des sources.

Tableau 3 : Les données économiques à collecter et les sources

Dimension	Indicateurs	Part attribuable à l'EB	Source
Economique	Valeur ajoutée totale des secteurs de l'EB	Part de la VA attribuable à l'EB	Comptes nationaux INSD, Rapports annuels des départements sectoriels et Etablissements, Estimations et Enquêtes
	Emploi et masse salariale totaux des secteurs de l'EB	Part de l'emploi et de la masse salariale attribuable à l'EB	Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS), ANEFIP, Départements sectoriels

Tableau 4 : Données écologiques et les sources

Dimension	Ecosystèmes aquatiques			Valeur unitaire	Source
	Surface des écosystèmes (km ²)	Etat écologique de l'écosystème	Services environnementaux fournis		
Ecologique	<ul style="list-style-type: none"> - Récifs coralliens - Mangroves - Herbes marines - Lac saline - Zones humides 	% de dégradation de chaque écosystème	<ul style="list-style-type: none"> - Production de la biomasse - Protection des côtes - Purification des eaux - Séquestration de carbone 	Valeur unitaire par service et par écosystème	Direction de l'Environnement (DEDD) ; Etudes et recherches internationales

2.2.3. Saisir les données dans la BEVTK et produire le rapport d'évaluation

Une fois les données collectées sur les trois dimensions de l'EB, l'étape suivante sera d'intégrer ces données dans la boîte à outils d'évaluation, la BEVTK.

Lors de la saisie des données, il faudra en premier lieu définir le profil du pays sur lequel porte l'évaluation, car en fonction de cela, la base de données va s'ajuster.

L'ajustement va porter, entre autres, sur les points suivants :

- La monnaie nationale ainsi que la devise internationale de référence (US\$ ou Euro) ;
- La définition des secteurs économiques de référence ;
- La définition des écosystèmes aquatiques, etc.

Selon l'importance et la qualité des données intégrer, la BEVTK va produire des tableaux et des graphiques sur les différents indicateurs évaluer qui fourniront un aperçu des résultats et faciliteront la production du rapport d'évaluation.

Chapitre 3 : Principaux résultats de l'évaluation approfondie de la contribution de l'EB

L'analyse de la structure de l'économie djiboutienne et de la production de la richesse nationale révèle l'importance de l'économie bleue, même si Djibouti ne dispose pas, à ce jour, d'une stratégie propre à ce secteur.

En effet, il n'existe pas de plan stratégique commun à tous les activités économiques et humaines en lien avec la mer et encore moins une intégration de la protection des ressources et des écosystèmes marins dans les stratégies sectorielles. D'où l'intérêt pour le pays de s'interroger sur cette nouvelle donne de l'économie mondiale et d'en faire une évaluation exhaustive quant à sa contribution à la croissance et au développement socio-économique.

L'évaluation approfondie de l'EB à Djibouti entreprise par la CEA répond en partie à cette nécessité.

3.1. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE LA DIMENSION ECONOMIQUE

Sur les quatorze activités économiques (au niveau 4 de la nomenclature CITI) recensées à Djibouti comme relevant de l'EB (Cf. Tableau 2), les indicateurs économiques, en l'occurrence la valeur ajoutée, l'emploi et la masse salariale, n'ont pu être évalués que pour neuf d'entre elles. Pour les cinq autres, énumérées dans le tableau suivant, il n'a pas été possible de collecter les données nécessaires à l'évaluation de leur contribution à l'EB. Il est important de mentionner ces activités dans cette évaluation pour souligner que la contribution économique de l'EB à Djibouti telle qu'elle est présentée ici est ainsi sous-évaluée. Toutefois, cette part d'erreur est minime car les plus gros contributeurs de l'EB sont pris en compte.

Tableau 5 : Les secteurs économiques non capturés dans l'évaluation de la VA de l'EB

Secteurs économiques non évalués	Nature des données à collectées	Sources de données potentielles
B - Activités extractives B0893 - Extraction de sel	1. Production de sel de mer (en tonnes) 2. Exportation de sel de mer (en volume/valeur)	1. Etats financiers de la Société Salt Investment 2. Statistique de la Direction de l'Industrie 3. Données de la douane
C - Activités de fabrication C1020 - Traitement et conservation de poissons, crustacés et mollusques	1. Volume de produits de pêche (en tonnes) transformés ; 2. Consommation des ménages en produit halieutique transformés ; 3. Exportations des produits pêche conservés ou transformés.	1. Etats financiers des sociétés et la Direction de la pêche 2. EDAM-IS et IPC (indice de prix à la consommation) 3. Etats financiers des sociétés+ Direction de la Douane
C2011 - Fabrication de produits chimiques de base	1. Production de bromures de sodium (en tonnes) ; 2. Exportation du bromure de sodium (en volume/valeur).	1. Etats financiers de Djibouti Chemicals SA ; 2. Statistique de la Direction de l'Industrie ; 3. Statistique de la Direction des douanes
H - Transport et entreposage H5011 - Transports maritimes et côtiers de voyageurs	1. Nombre de voyageurs par eau et par an ; 2. Le prix du service.	1. Direction maritime (gestion du Ferry) ; 2. Port de pêche
H5110 - Transport aérien de voyageurs	1. La Valeur ajoutée du secteur ; 2. La part de la VA attribuable au tourisme	1. INSD ; 2. Aéroport de Djibouti

3.1.1. La contribution de l'EB à la valeur ajoutée totale et au PIB

Sur la base des données disponibles, la valeur ajoutée de l'EB à Djibouti est estimée à 566 millions de dollars, ce qui représente 19% du PIB national.

Tableau 6 : Valeur ajoutée totale (USD) générée par l'EB par activités (CITI code) entre 2017 et 2018

DataYear		(All)
Economic Activity by ISIC Category		GVA attributable to BE (USD)
A - Agriculture, sylviculture et pêche		7,185,401
A03 - Pêche et aquaculture		7,185,401
A031 - Pêche		7,185,401
A0311 - Pêche en mer		7,185,401
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation		82,838,360
D35 - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation		82,838,360
D351 - Production, transport et distribution d'électricité		82,838,360
H - Transport et entreposage		458,095,239
H50 - Transports par eau		45,752,967
H501 - Transports maritimes et côtiers		45,752,967
H5012 - Transports maritimes et côtiers de marchandises		45,752,967
H51 - Transports aériens		-
H511 - Transport aérien de voyageurs		-
H52 - Magasinage et activités annexes des transports		412,342,272
H521 - Magasinage et entreposage		30,690,284
H522 - Activités annexes des transports		381,651,988
H5222 - Activités de services annexes des transports par eau		238,618,542
H5229 - Autres activités annexes des transports		143,033,446
I - Activités d'hébergement et de restauration		15,958,867
I55 - Hébergement		15,654,977
I56 - Activités de services de restauration et de consommation de boissons		303,891
J - Information et communication		2,195,148
J61 - Télécommunications		2,195,148
J611 - Activités de télécommunications par câble		2,195,148
Total BE GVA by sector		566,273,015

Le secteur de Transport et entreposage contribue à près de 81% de la valeur ajoutée de l'EB et est lui-même dominé par l'activité des ports qui compte pour moitié. En effet, les ports représentent à eux seuls 42% de la valeur ajoutée de l'EB. Cela reflète d'une part l'importance de ce secteur pour l'économie nationale et d'autre part la rentabilité des importants investissements réalisés par Djibouti dans ses infrastructures portuaires et de logistique. Elle révèle en outre la faible diversification de l'économie djiboutienne qui fait paraître la croissance économique djiboutienne comme une croissance mono-sectorielle.

Les données sur la VA du transport aérien et celle du transport maritime des passagers ne sont pas disponibles et donc ne sont pas prises en compte dans le calcul de la VA transport et entreposage.

Aussi, la VA attribuée au transport des marchandises par eau est sous-évaluée car les données sur le transport interne des marchandises par eau n'ont pas pu être collectées (aucune disponibilité de données sur cette activité). Ainsi, la VA calculée pour cette activité dans cette évaluation repose uniquement sur le transport international des marchandises.

Par ailleurs, le résultat de l'évaluation économique démontre un déséquilibre en termes de répartition sectorielle de la valeur ajoutée de l'EB avec la prédominance d'un seul secteur. D'autres secteurs de l'économie bleue, avec un fort potentiel de développement, ont aujourd'hui une contribution très limitée comme le tourisme (2.8% de la VA de l'EB) ou le secteur de la pêche (1.27%).

Pour le secteur du tourisme qui est constitué principalement par les activités d'hébergement, de restauration et du transport aérien des touristes, l'évaluation de sa valeur ajoutée attribuable à l'EB a quelque peu été difficile du fait de l'insuffisance des données disponibles. La VA de la part du transport aérien relative au transport des touristes n'est pu être évaluée par manque de données. Pour le secteur hébergement et restauration, la VA totale est de 3 204 millions de Fdj en 2018 selon les comptes nationaux. Pour évaluer la part de cette VA attribuable à l'EB, nous avons retenu les hypothèses suivantes :

- Tout comme pour la masse salariale, la VA de l'hébergement représente 85% de la VA totale du secteur hébergement et restauration ;
- 100% de la VA de l'hébergement est attribuée aux touristes ;
- 11% de la VA de la restauration est attribuée aux touristes¹² ;

Compte tenu de ces informations, la VA de l'activité Hébergement attribuable à l'EB est estimée à 15,654,977 US\$ et celle de la Restauration à 303,891 US\$. Toutefois, l'évaluation démontre la nécessité de renforcer la base de données sur ce secteur par la production et la collecte des données plus précises, notamment sur le nombre et le type de touristes visitant Djibouti (affaires, militaires ou vacanciers), sur les produits touristiques consommés, sur le temps de séjour moyen et les dépenses moyennes effectuées, etc. Il serait intéressant pour Djibouti de réfléchir à la mise en place de comptes satellites propres au secteur du tourisme en vue de disposer des informations stratégiques sur ce secteur à fort potentiel de développement permettant de prendre les décisions les plus adéquates.

Enfin, pour le secteur Information et Communication, l'activité de câbles sous-marins contribue à 2.7% de son chiffre d'affaires (2016)¹³. Eu égard l'absence d'information désagrégée sur la valeur ajoutée du secteur Information et Communication, la part de la VA du secteur attribuable à l'activité des câbles sous-marins repose sur l'hypothèse que cette dernière est proportionnelle à celle du CA. Ainsi, la VA totale du secteur Information et Communication étant de 79 millions US\$ en 2016, cela nous permet d'estimer la part de la VA attribuable à l'EB pour l'activité des

¹² Schéma directeur du tourisme, 2018, ONTD

¹³ Etats financiers 2016 de Djibouti Telecom

câbles sous-marins à 2,195,148 US\$. Cette contribution relativement modeste contraste avec les investissements importants réalisés par le pays dans les infrastructures de télécommunications, le pays disposant de neuf câbles sous-marins.

En conclusion, cette évaluation économique de l'EB pourrait guider les futures politiques et stratégies économiques du pays et ceux sur l'EB, en accordant notamment une importance particulière à la diversification économique et en soutenant les secteurs à fort potentiel de développement.

3.1.2. La contribution de l'EB à l'emploi et au revenu des ménages

Reposant essentiellement sur les données de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour l'année 2019, l'évaluation de la contribution de l'EB, à travers les secteurs économiques qui la compose, à l'emploi et au revenu a donné les résultats suivants :

- L'EB fournit 18701 emplois, cela représente près de 27% des emplois total dans le pays.
- La masse salariale des activités de l'EB est estimée elle à 14 millions US\$.

Si l'on considère par secteur, celui du transport et entreposage, tout comme pour la valeur ajoutée, est le plus grand contributeur, avec 12259 emplois fournis à lui-seul, soit 65.5% des emplois total de l'EB. Au niveau de la masse salariale, cette contribution grimpe à 72% au profit du secteur de transport et entreposage.

Tableau 7 : Nombre cumulé de personnes employées par les activités (principales sections CITI) associées à l'EB entre 2017 and 2018

DataYear (All) <input type="button" value="v"/>			
Economic Activity by ISIC Section	Total Employment related to BE	Total Employment in Sector	as a % of Total Employment generated by BE
H - Transport et entreposage	12,259	12,810	65.55%
I - Activités d'hébergement et de restauration	2,663	3,811	14.24%
A - Agriculture, sylviculture et pêche	2,600	2,600	13.90%
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	1,119	1,258	5.98%
J - Information et communication	60	2,238	0.32%
Grand Total	18,701	22,717	100.00%

Tableau 8 : Salaires cumulés des personnes employées par la principale section CITI associée à l'EB bleue entre 2017 et 2018

DataYear		(All)	
US Dollars (USD)			
Economic Activity by ISIC Section	Total BE Wages (USD)	as a % of Total Wages generated by BE	
H - Transport et entreposage	10,181,484	72.31%	
I - Activités d'hébergement et de restauration	1,990,413	14.14%	
D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et climatisation	1,225,964	8.71%	
A - Agriculture, sylviculture et pêche	617,357	4.38%	
J - Information et communication	64,806	0.46%	
Grand Total	14,080,024	100.00%	

3.2. L'ÉVALUATION DE LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE/ENVIRONNEMENTALE DE L'EB

On trouve dans l'environnement marin et côtier djiboutien des écosystèmes d'herbiers de phanérogames, de mangroves principalement de type *Avicennia marina* et de récifs coralliens de type frangeant qui sont relativement bien développés un peu partout dans la mer territoriale (MNDB, 2000).

3.2.1. Présentation des écosystèmes marins

- *Herbiers phanérogames*

L'on dispose de peu d'éléments concernant les herbiers de phanérogames de Djibouti, qui poussent dans des eaux peu profondes couvrant des bancs de boue. Ces herbiers se trouvent entre Djibouti-ville et la frontière somalienne à Loyada sur la côte sud et dans la zone entre Obock et Ras Bir sur la côte nord du Golfe de Tadjourah (MNDB, 2000).

Les herbiers font office de territoire privilégié pour la reproduction et le repos d'espèces de poissons et de crustacées qui ont une valeur commerciale. En outre, elles constituent des zones importantes d'alimentation pour les tortues vertes *Chelonia mydas* et potentiellement les dugongs *Dugong dugon*¹⁴ (MNDB, 2000). La superficie des herbes marines de Djibouti n'est pas connue.

C'est pourquoi dans le cadre de cette évaluation, nous avons tenté d'estimer cette superficie en se basant sur les trois variables suivantes :

- La superficie maritime de Djibouti : 7190 Km²

¹⁴ Définition : Le dugong est un grand mammifère qui peut mesurer jusqu'à 3,2 m de long et peser jusqu'à 200 kg. Il se nourrit presque exclusivement d'herbe marine et, à Djibouti, on le trouve donc le plus souvent dans les eaux peu profondes couvrant les laisses entre Djibouti-ville et la frontière avec la Somalie

- La superficie maritime de la mer rouge : 458620 Km²
- La superficie des herbes marines dans la mer rouge : 6963 Km²

Dans l'hypothèse que la répartition des herbiers marins dans la mer rouge est identique sur l'ensemble de surface maritime de la mer rouge, les herbes marines occuperaient ainsi 1.52%¹⁵ de la surface maritime totale. En appliquant ce taux de répartition au territoire maritime de Djibouti, la superficie estimée des herbiers marins à Djibouti sera de 109 Km² (Superficie maritime de Djibouti x 1,52%).

- *Les mangroves*

A Djibouti, les mangroves couvrent une superficie totale de 800 hectares. Sur les 79 espèces de mangroves dénombrés dans le monde, seulement 4 d'entre elles se trouvent à Djibouti à cause de l'aridité du climat : *Avicennia marina*, *Rhizophora mucronata*, *Bruguiera gymnorrhiza* et *Ceriops tagal* (MNDB, 2000).

Les écosystèmes des mangroves présent à Djibouti sont composés principalement par les palétuviers et sont situés à Godoria, Khor Angar, îles Moucha et Maskali, Djibouti et la plaine côtière de Djibouti.

Godoria représente la plus grande forêt de mangroves en termes de superficie (240 ha). Des données précises sur l'état de santé des écosystèmes de mangroves à Djibouti ne sont pas disponibles mais des études sur la mangrove de Godoria montrent qu'elle aurait perdu jusqu'à 35% de sa couverture végétale durant ces dernières années. Aussi, nous allons appliquer ce taux de dégradation de 35% à l'ensemble des surfaces de mangroves de Djibouti.

A noter toutefois, l'existence de nombreux projets de restauration de mangroves et de préservation à travers notamment les aires marines protégées, tel que le projet PRAREV (Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières).

- *Les récifs coralliens*

Dans les eaux djiboutiennes, on y trouve un assemblage unique de récifs coralliens de diverses espèces grâce à la convergence de trois zones biogéographiques : habitats des eaux tropicales chaudes de l'Océan Indien et de la Mer Rouge ainsi que ceux des eaux froides des régions somaliennes et de la Mer d'Arabie (MNDB, 2000).

Les principaux sites de récifs coralliens sont : Ras Siyan, l'archipel des îles des Sept Frères, le Golfe de Tadjourah, le Nord de la ville de Djibouti et les îles Moucha et Maskali.

Selon les données du Département de l'Environnement, les récifs coralliens de Djibouti couvrent une superficie totale de 400Km². Les études menées sur les récifs coralliens de Djibouti montrent que ces derniers sont relativement en bon état, notamment par rapport à l'état général des récifs

¹⁵ Superficie des herbes marines de la mer rouge/superficie maritime totale de la mer rouge

dans l'Océan Indien. La couverture corallienne est élevée dans la plupart des sites (>30%), avec une couverture aussi élevée que 60% dans plusieurs sites notamment celui d'Arta¹⁶.

La faible pression de pêche et le faible développement industriel et touristique le long de la majeure partie de la côte jouent un rôle important dans la santé de la communauté des récifs. En outre, l'absence apparente d'impact de blanchissement majeur, au cours des 30 dernières années, signifie que les récifs sont relativement intacts.

- *Les zones humides et Lacs salés*

Le site Haramous-Loyada

En plus des écosystèmes marins présentés ci-haut, Djibouti abrite quelques zones humides dont celle de Haramous-Loyada. Unique zone inscrite dans la liste des zones humides de valeur internationale du RAMSAR, ce site d'une superficie totale de 3000 ha abrite une grande biodiversité dont une grande diversité d'oiseaux tels que le pluvier crabier (on y trouve 1% de la population mondiale) ou le flamand rose.

Le Lac Assal

Situé à 153m en dessous du niveau de la mer, le Lac Assal est le point le plus bas d'Afrique et le lac qui contient le plus fort taux de salinité, environ 348g/l. Avec une banquise de sel de 65 km² et des sources d'eau chaude, ce lac revêt une importance économique, avec l'exploitation du sel et le tourisme notamment.

Le Lac Abhé

Le Lac Abhé, situé à la frontière entre Djibouti à l'est et l'Éthiopie à l'ouest, est un lac salé alimenté principalement par la rivière Awash provenant des massifs montagneux d'Éthiopie.

En raison d'une surexploitation en amont du lac, en Éthiopie, pour les besoins d'irrigation de la culture du coton et du riz combiné à un assèchement général du climat, le lac abhé est en constante régression et connaît une réduction inéluctable de sa surface.

Sa superficie est passée de 552 km² en 1939, à 396 km² en 1955, et à 180 km² en 1989, soit une régression de plus de 67% en 60 ans (MNDB, 2000).

Grâce à un paysage lunaire surmontée de cheminées en basalte, le lac abhé est un site touristique hautement apprécié. Il fournit également des espaces fourragères utilisés par les populations locales comme pâturages pour leur bétail. Enfin, le Lac Abhé offre un abri pour deux espèces de flamants, le grand flamant ou flamant rose *Phoenicopterus ruber* et le petit flamant *Phoenicopterus minor*, qui sont parfois présents en grand nombre sur les abords du lac.

¹⁶ Etude sur la santé et la résilience des récifs coralliens dans les aires marines protégées (AMPs) en Djibouti, Projet PRAREV, 2016

Malgré l'importance de ces différents sites, de par les services économiques et écologiques qu'ils fournissent, très peu de données et d'évaluations existent les concernant. Pour cette raison, il a été impossible d'évaluer la valeur des services environnementaux des zones humides et des lacs salés.

3.2.2. La valeur des écosystèmes marins

Tout comme lors de l'évaluation préliminaire, il n'a pas été possible de collecter ou de produire des données sur les valeurs des services des écosystèmes marins au niveau national. Aussi, les données utilisées pour évaluer la valeur des écosystèmes sont tirées de deux études (Trégarot E., Failler P. & Maréchal J. P., 2017 et Trégarot E., Touron-Gardic G., Cornet C. C. & Failler P., 2020).

Les trois écosystèmes marins (herbiers, mangroves et récifs coralliens) fournissent des services pouvant être estimés à plus de 11 milliards US\$. Cette valeur correspond à la contribution des écosystèmes marins dans la production de la biomasse halieutique, la protection contre l'érosion des sols, la protection des côtes contre les tempêtes et les cyclones, la purification des eaux et enfin la séquestration de carbone.

Les récifs coralliens ont la plus grande valeur économique pour ses services environnementaux, avec 88% de la valeur totale, suivis des herbiers marins (Cf. Tableau ci-après).

Tableau 9 : Valeur économique pour ses services environnementaux associe avec l'EB entre 2017 and 2020

DataYear		(All)
US Dollars (USD)		
Ecosystem Classification/ Service	Estimated Value of Ecosystem Service (USD)	Ecosystem Service Contribution to the overall
M - Marine	11,066,056,380	99.3%
M1 - Marine shelf	11,066,056,380	99.3%
M1.1 - Seagrass meadows	1,233,997,497	11.1%
1 - Provisioning (Biotic)	16,258,257	0.1%
1.1 - Biomass	16,258,257	0.1%
1.1.6 - Wild animals (terrestrial and aquatic) for nutrition, materials or energy	16,258,257	0.1%
1.1.6.1 - Wild animals (terrestrial and aquatic) used for nutritional purposes	16,258,257	0.1%
2 - Regulation & Maintenance (Biotic)	1,217,739,240	10.9%
2.2 - Regulation of physical, chemical, biological conditions	1,217,739,240	10.9%
2.2.1 - Regulation of baseline flows and extreme events	1,213,205,371	10.9%
2.2.1.1 - Control of erosion rates	52,726,812	0.5%
2.2.1.3 - Hydrological cycle and water flow regulation (Including flood control, and coastal protection)	1,160,478,558	10.4%
2.2.6 - Atmospheric composition and conditions	4,533,869	0.0%
2.2.6.1 - Regulation of chemical composition of atmosphere and oceans	4,533,869	0.0%
M1.3 - Photic coral reefs	9,832,058,883	88.2%
1 - Provisioning (Biotic)	38,875,836	0.3%
1.1 - Biomass	38,875,836	0.3%
1.1.6 - Wild animals (terrestrial and aquatic) for nutrition, materials or energy	38,875,836	0.3%
1.1.6.1 - Wild animals (terrestrial and aquatic) used for nutritional purposes	38,875,836	0.3%
2 - Regulation & Maintenance (Biotic)	9,793,183,047	87.8%
2.2 - Regulation of physical, chemical, biological conditions	9,793,183,047	87.8%
2.2.1 - Regulation of baseline flows and extreme events	9,724,979,120	87.2%
2.2.1.1 - Control of erosion rates	8,798,064,883	78.9%
2.2.1.3 - Hydrological cycle and water flow regulation (Including flood control, and coastal protection)	926,914,236	8.3%
2.2.6 - Atmospheric composition and conditions	68,203,927	0.6%
2.2.6.1 - Regulation of chemical composition of atmosphere and oceans	68,203,927	0.6%
MFT - Transitional Terrestrial-Freshwater-Marine	82,013,651	0.7%
MFT1 - Brackish tidal	82,013,651	0.7%
MFT1.2 - Intertidal forests and shrublands	82,013,651	0.7%
1 - Provisioning (Biotic)	5,537,772	0.0%
1.1 - Biomass	5,537,772	0.0%
1.1.6 - Wild animals (terrestrial and aquatic) for nutrition, materials or energy	5,537,772	0.0%
1.1.6.1 - Wild animals (terrestrial and aquatic) used for nutritional purposes	5,537,772	0.0%
2 - Regulation & Maintenance (Biotic)	76,475,879	0.7%
2.2 - Regulation of physical, chemical, biological conditions	76,475,879	0.7%
2.2.1 - Regulation of baseline flows and extreme events	52,807,062	0.5%
2.2.1.1 - Control of erosion rates	619,032	0.0%
2.2.1.3 - Hydrological cycle and water flow regulation (Including flood control, and coastal protection)	52,188,030	0.5%
2.2.5 - Water conditions	532,095	0.0%
2.2.5.2 - Regulation of the chemical condition of salt waters by living processes	532,095	0.0%
2.2.6 - Atmospheric composition and conditions	23,136,722	0.2%
2.2.6.1 - Regulation of chemical composition of atmosphere and oceans	23,136,722	0.2%
Grand Total	11,148,070,031	100.0%

3.3. L'ÉVALUATION DE LA DIMENSION SOCIALE

Djibouti est un le plus petit état de la Corne de l'Afrique avec seulement 1 million d'habitants. Le pays est considéré comme un pays à revenu intermédiaire dans la tranche inférieure avec un PIB/habitants estimé à 3415 US\$ en 2019 par la Banque Mondiale. En outre, le pays connaît une dynamique de croissance continu durant les deux dernières décennies.

L'évaluation de la dimension sociale de l'EB vise à mesurer le caractère inclusif de la croissance économique et son impact sur l'amélioration des conditions de vie et du bien-être.

Au vu des résultats sur les principaux indicateurs évalués (voir tableau ci-après), tels que le taux de pauvreté extrême de la population, l'accès à l'électricité et à l'eau ou la part de la population sujette à l'insécurité alimentaire, on pourrait estimer que la croissance djiboutienne n'est pas assez inclusive. La pauvreté extrême touche aujourd'hui 21% de la population, 40% de la population n'a pas accès à l'électricité et près de 10% n'a pas accès à l'eau potable (EDAM-IS, 2017). L'insécurité alimentaire menace 13% de la population et le chômage touche 47% de la population active.

En ce qui concerne l'éducation, Djibouti a un faible score (0.31) pour l'indice Education de l'indicateur sur le développement humain du PNUD qui mesure, entre autres, le nombre d'années d'études par habitant. Pour rappel, plus le score se rapproche de 1 et plus le système d'éducation du pays est performant en termes de nombre d'années d'études et à titre de comparaison, ce score est de 0.46 pour le Rwanda et de 0.75 pour les Seychelles.

De plus, cette évaluation a montré que l'espace maritime de Djibouti est exposé à des actions illégales en mer telles que le trafic d'êtres humains ou la piraterie maritime. Toutefois, grâce aux différentes actions entreprises par le pays pour sécuriser sa zone maritime, les scores de Djibouti sur les différents indicateurs sur la sécurité maritime de **stable seas** sont assez bons. A titre d'exemple, le score de Djibouti sur le commerce illicite est de 75 et celui sur la piraterie et le braquage armée de 100. Pour rappel, plus le score est élevé et mieux est la sécurité maritime dans le pays. Sur ces deux indicateurs, Djibouti est mieux positionné que ces proches voisins, la Somalie et le Kenya, respectivement 45 et 43 pour le commerce illicite en mer et 88 et 78 en ce qui concerne la piraterie maritime.

En revanche, Djibouti a des efforts à faire au niveau de la gouvernance maritime qui évalue la coopération internationale, les règles de droits et l'application des lois maritimes, son score sur cet indicateur étant en moyenne de 48. Si l'on considère l'indice sur les règles de droit (Rule of law score), la performance de Djibouti est moins bonne (36) que son voisin de la Corne de l'Afrique, le Kenya (54). Le score des Seychelles sur cet indice est de 73, beaucoup mieux que Djibouti.

Enfin, sur l'évaluation de la dimension sociale, une distinction a été faite dans l'outil BEVTK sur les indicateurs à valeur positive (plus c'est élevé est mieux c'est) et ceux à valeur négative (moins c'est élevé et mieux c'est). Par exemple, l'indicateur sur la pauvreté extrême a une valeur négative, car moins ce taux est faible et mieux sont les conditions de vie des populations.

Les résultats de cette évaluation sont repris dans les deux tableaux suivants, le premier portant sur les indicateurs à valeur positive et l'autre sur ceux à valeur négative.

Enfin, l'indice composite¹⁷ de Djibouti est sur les indicateurs à valeur positive est de 39.14 et celui pour les indicateurs sociaux à valeur négative de 27.18.

Tableau 10 : Indicateurs sociaux à valeur positive

Social category/dimension/ indicator	Social Indicator value
P - Poverty, Nutrition, Education	1.44
P1 - Living Standards	3.69
P12 - Fish, seafood supply quantity (kg/capita/yr)	3.69
P2 - Education	0.31
P23 - Literacy index	0.31
P24 - Education Index	0.31
H - Human Development & Inequality	49.50
H1 - Human Development	49.50
H11 - Human Development Index (HDI)	49.50
M - Maritime Security	64.83
M4 - Illicit Trade	75.00
M401 - Illicit Trades Score	75.00
M5 - Maritime Enforcement	47.59
M501 - Maritime Enforcement Score	47.59
M6 - Piracy and Armed Robbery at Sea	100.00
M601 - Piracy and Armed Robbery at Sea Score	100.00
M7 - Rule Of Law	36.71
M701 - Rule Of Law Score	36.71
Composite Social Index value	39.14

Tableau 11 : Indicateurs sociaux à valeur négative

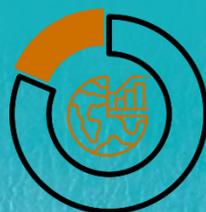
Social category/dimension/ indicator	Social Indicator value
P - Poverty, Nutrition, Education	22.23
P1 - Living Standards	28.45
P13 - Rate of Extreme Poverty	21.10
P11 - Multidimensional Poverty Index (MPI)	35.80
P2 - Education	19.00
P28 - Children aged (6-14) out of school (%)	19.00
P3 - Food Security	13.00
P31 - Population affected by food insecurity	13.00
H - Human Development & Inequality	47.00
H1 - Human Development	47.00
H14 - Overall unemployment rate (% Pop)	47.00
Composite Social Index value	27.18

¹⁷ Un indicateur composite est formé lorsque des indicateurs individuels sont compilés en un seul indice, sur la base d'un modèle sous-jacent au concept d'indicateur multidimensionnel.

https://unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/ge.42/2017/Seminar/Chapter_3_-_Typology_of_indicators_2017.05.18_-_for_seminar.pdf

3.4. L'ÉCONOMIE BLEUE EN CHIFFRES

La BEVTK propose un tableau de bord qui résume l'économie bleue dans le pays d'étude. Pour Djibouti, sur la base des données disponibles, l'EB c'est :



18.7%

DU PIB EN 2018

Cela correspond à 566 millions de \$ de valeur ajoutée.

81% de cette VA provient du secteur de transport et entreposage.



27%

DE L'EMPLOI TOTALE

Emplois sont fournis par l'EB pour une masse salariale estimée à 14 millions \$



11 MILLIARDS \$

DES SERVICES DES ÉCOSYSTÈMES MARINES

88% de la valeur des services écosystémiques est attribuée aux récifs coralliens

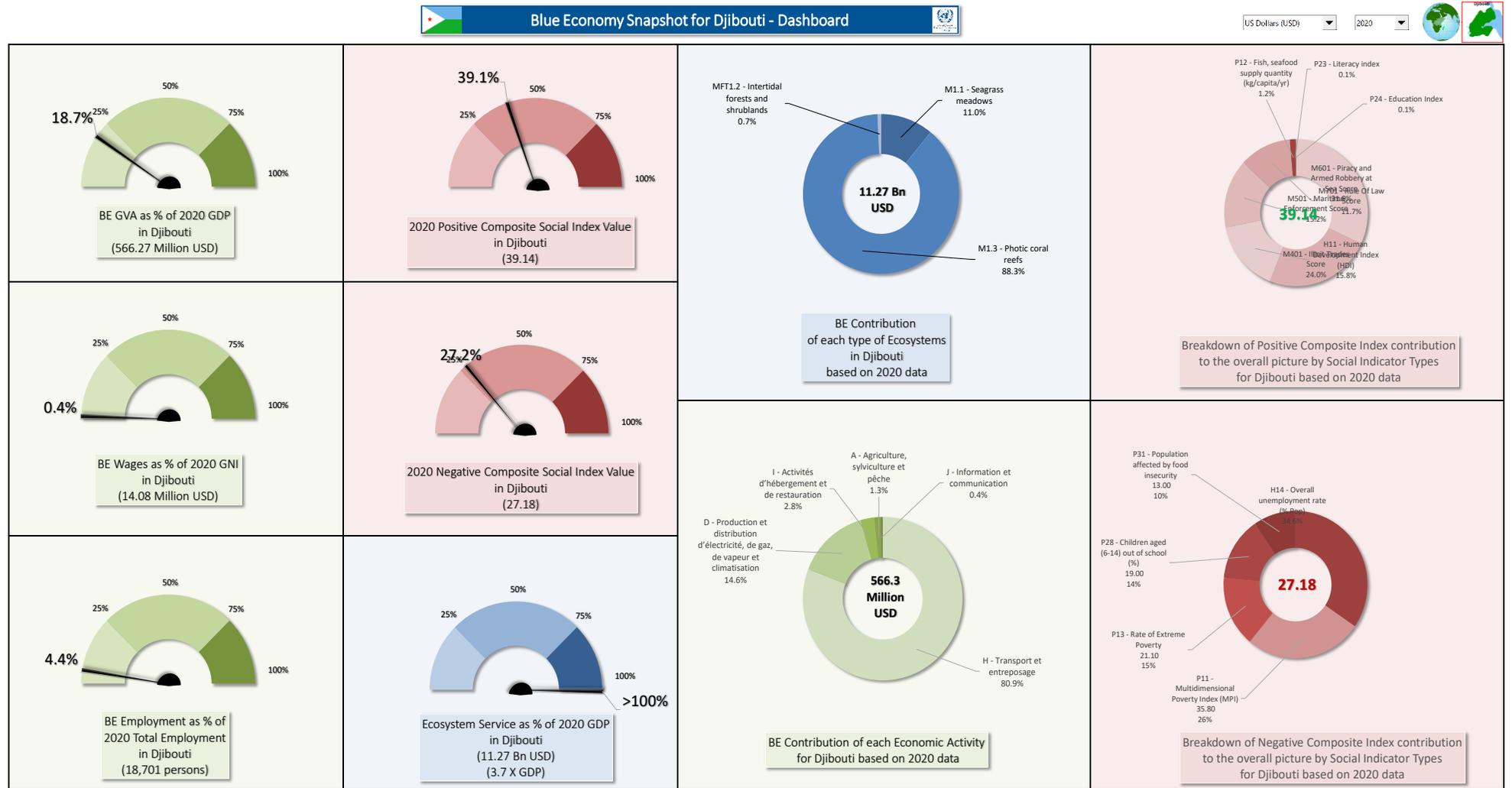


39.14

L'INDICE COMPOSITE SOCIAUX

L'indice composite des indicateurs sociaux évalués est de 39.14 pour les valeurs positives et 27.18 pour les valeurs négatives

Figure 5 : Tableau de bord résumé de l'économie bleue



Chapitre 4 : Atelier virtuel

L'atelier virtuel sur « l'évaluation de l'économie bleue à Djibouti » s'est tenu le 18 mai 2021.

Troisième livrable de la consultation portant sur « le développement d'une évaluation socio-économique et écologique approfondie de l'économie bleue à Djibouti », l'atelier virtuel avait pour objectif de présenter les principaux résultats de cette évaluation aux différentes parties prenantes en vue de récolter leurs avis et commentaires.

Plus précisément, l'objectif principal du webinaire était de discuter du profil et du potentiel d'Economie bleue de Djibouti, de découvrir ou mieux connaître l'outil d'évaluation, la BEVTK, développé par la CEA en 2020 et de présenter les principaux résultats de l'évaluation.

Ainsi, au cours du webinaire, les participants ont eu l'occasion d'échanger davantage :

- Sur la portée et la contribution de l'EB à Djibouti et sur son importance stratégique,
- Sur la boîte à outils d'évaluation de l'EB en vue de contribuer à son renforcement et son appropriation par le pays et,
- Sur les perspectives de l'EB en tant que composante des stratégies nationales de développement.

4.1. Organisation de l'atelier

En raison de la situation sanitaire mondiale liée à la pandémie de la COVID-19, qui prévaut également à Djibouti, l'atelier sur « l'évaluation de l'Economie Bleue à Djibouti » a eu lieu virtuellement sur la plateforme Microsoft Team. Les invitations ont été envoyées par le BSR-AE au moins une semaine avant la date prévue de l'atelier virtuel aux différentes parties prenantes, identifiées conjointement par le BSR-AE et la Consultante nationale.

Cet atelier virtuel était initialement prévu pour 1h30, de 14h30 à 16h00, mais a débordé de 30 minutes, notamment en raison du vif intérêt suscité par le sujet auprès des participants.

A l'entame, le webinaire a réuni 32 participants, dont la Directrice du Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est de la CEA, Mme Mama KEITA, la Représentante Résidente du PNUD, Mme Fatima Elsheikh et la Chef de projet au sein du BSR-AE, Mme Raquel Frederick. Etaient également présents les représentants de l'Administration djiboutienne, dont des haut cadres du Ministère de l'Environnement, du Ministère de l'Economie et des Finances et de l'Institut National des Statistiques, les représentants d'organismes internationaux dont ceux du système des nations Unies. Voir Annexe 4, la liste des participants à l'atelier virtuel.

4.2. Contenu de l'atelier

4.2.1. Le programme de l'atelier

L'atelier virtuel s'est déroulé comme décrit dans le programme ci-après.

Mot de bienvenue et bref aperçu – La CEA et l'Économie Bleue

Mama Keita, Directeur du Bureau sous-régional (SRO-EA) de l'UNECA

Aperçu du contexte de l'évaluation

Zahra O. Ahmed, National Consultant

Présentation de la Boîte à Outils d'Évaluation de l'EB (BEVTK)

Philippe Lallemand, Consultant

Présentation de l'évaluation socio-économique du potentiel économie bleue de Djibouti

Zahra O. Ahmed, National Consultant

Questions et réponses

4.2.2. La structure des présentations

L'atelier a débuté par un mot d'ouverture de la Directrice du BSR-AE, Mme Mama Keita, qui a brossé le contexte de cet atelier et les différents travaux de la CEA à travers son bureau sous-régional en Afrique de l'Est sur l'EB. Elle a expliqué les raisons ayant poussé le BSR-AE à développer un outil d'évaluation et à conduire des premières évaluations dans les trois pays pilotes. Elle a insisté sur l'objectif premier de ces travaux d'évaluation qui est de faciliter la prise de décisions pour les pays d'Afrique de l'Est en fournissant des informations stratégiques sur l'EB.

Ce mot d'ouverture a été suivi d'une présentation du contexte de l'évaluation de l'EB réalisé dans les trois pays pilotes, les objectifs spécifiques de ces évaluations et les activités ayant été conduites lors de la première phase, notamment la création de la boîte à outils d'évaluation de l'EB, la BEVTK. Par la suite, le processus de conception de l'outil, sa forme, sa structure, son mode de fonctionnement, son contenu ainsi que les ressources en termes d'informations et de données que l'outil peut générer, ont été présentés.

Enfin, une troisième présentation a exposé les principaux résultats de l'évaluation de l'EB basée sur la BEVTK. Cette présentation a montré la contribution économique de l'EB en termes de création de richesse et d'emploi. La valeur des services rendus par les écosystèmes marins de Djibouti ainsi que l'état des principaux indicateurs sociaux évalués ont aussi été présentés.

A l'issue des trois présentations, la séance de discussions et échanges a débuté.

4.2.3. Les points de discussions et échanges

L'ensemble des intervenants se sont d'emblée exprimés sur l'intérêt des présentations et sur la qualité de l'outil qui leur a été présenté. Ils ont trouvé l'outil complet et complexe pour certains. La question de l'appropriation de l'outil et du cadre institutionnel dans lequel l'outil devrait être exploité a également été posée.

Sur la question de la complexité de l'outil, les participants ont été vite rassurés dans la mesure où l'outil est totalement fonctionnel et qu'il contient déjà toutes les informations. Il s'agira pour l'utilisateur de saisir uniquement les données collectées. De plus, l'outil est assorti d'un manuel d'utilisateur qui faciliterait ce travail de saisie de données.

Au sujet de l'appropriation de l'outil, il a été rappelé à l'assistance que la BEVTK est un outil élaboré pour les pays membres et qu'il appartient à chaque Institutions ou Administrations de l'exploiter selon ses besoins. Plus l'outil sera utilisé, plus des données significatives seront saisies et mieux seront les résultats tirés de l'évaluation.

Des interrogations ont également émergé des discussions sur le rôle de l'outil en matière de stratégie et de politiques publiques. Il a été précisé que l'outil a pour objectif d'orienter les politiques publiques en fournissant des informations stratégiques sur l'EB mais ne définit pas par sa simple existence les politiques et stratégies de développement. Il appartiendra aux autorités publiques de prendre les décisions qui s'imposent en se basant sur les informations et les données produites grâce à la BEVTK.

Aussi, la question de la concertation préalable à la conception de l'outil et du travail d'évaluation a été abordé et a mis l'accent sur la nécessité de mieux coordonner l'ensemble des activités en relation avec l'EB du fait notamment de son caractère multisectoriel. Sur ce point, il a été rappelé que l'ensemble des acteurs présents à l'atelier ont été consultés au préalable durant la phase de concertation et de collecte de données mais que l'équipe du projet serait prête à rencontrer à nouveau chaque acteur qui souhaiterait élargir les discussions et partager d'autres inputs que ce qui est déjà pris en compte dans l'évaluation.

Enfin, Il est apparu des divergences sur la compréhension du cadre de gouvernance de l'EB à Djibouti. Sur la question du cadre de gouvernance, il a été rappelé l'absence d'un cadre officiel, établie par un texte juridique, qui régule l'EB à Djibouti tout comme l'absence de stratégie nationale d'EB. En outre, l'absence à ce jour de l'EB dans le Plan National de Développement (PND) 2020-2024 en cours d'élaboration a été mentionné. A ce titre, l'équipe en charge du PND, dont une partie était présente à l'atelier, a exprimé le souhait de recevoir le rapport de l'évaluation pour voir comment l'EB pourrait s'intégrer dans le nouveau plan quinquennal.

Chapitre 5 : Conclusions et perspectives

L'évaluation de l'économie bleue à Djibouti faite dans ce rapport démontre deux éléments importants.

Elle établit en premier lieu le vaste potentiel d'EB dans pays aussi bien en termes de services écosystémiques que dans la contribution au PIB. Sur les vingt secteurs économiques qui concourent à la création de richesse dans le pays (Cf. Annexe 2 : Comptes nationaux), dix relèvent totalement ou partiellement de l'EB. Les activités économiques liées à l'EB ont créé une valeur ajoutée estimées à 566 millions de dollars, ce qui représente 19% du PIB national en 2018. Il est essentiel de rappeler que cette contribution est plus importante en réalité car les données permettant d'évaluer la VA attribuable à l'EB ne sont pas disponibles pour d'autres activités telles que le transport aérien des touristes, le transport intérieur des marchandises, l'exploitation du sel du lac assal, la production et l'exportation de bromure de sodium, etc.

De plus, il s'agit là uniquement que des secteurs économiques exploités à ce jour. En effet, il existe des nombreuses opportunités de développement dans le pays de nouvelles activités relatives à l'EB telles que l'énergie éolienne off-shore, la désalinisation de l'eau de mer, la bioprospection ou les chantiers navals. Aujourd'hui, aucun service de réparation navale n'est offert au plus de 25000 navires qui transitent par an entre les ports de Dubaï et Port Saïd¹⁸.

A la contribution économique s'ajoute les services, rendus par les écosystèmes marins, non prises en compte dans le calcul du PIB et de la croissance. Dans le cadre de cette évaluation, la valeur de ces services est estimée plus de 11 milliards US\$.

Dans un second temps, l'évaluation met en exergue le manque de politique publique propre à l'EB et l'absence de cette dernière des stratégies nationales de développement. Le pays prépare son second plan quinquennal de la stratégie « Djibouti Vision 2035 » dans lequel transparaît la volonté de rendre l'économie djiboutienne plus inclusive et durable. Les discussions avec l'équipe en charge de piloter l'élaboration le PND (Plan National de Développement 2021-2025) ont fait naître l'espoir que ce nouveau concept de développement puisse être partie intégrante du PND et que cette évaluation allait soutenir la prise de décisions en faveur de l'EB. La dynamique régionale de l'EB pilotée par l'IGAD qui a aboutie en 2019 à l'élaboration d'une stratégie régionale

¹⁸ Rapport national sur l'Economie Bleue, Zahra O. Ahmed, 2019

de l'EB et les différents travaux menés par la CEA à ce sujet, sont aussi toutes autant, une opportunité pour le pays d'avancer sur ce sujet.

Enfin, la disponibilité de connaissances sur l'EB à l'échelle du continent et d'outils tels que la BEVTK, encouragerait Djibouti, si le plaidoyer est correctement mené, à adopter le cadre institutionnel et légal propice au développement de l'EB. Durant les travaux en deux phases, qui portaient sur l'élaboration et l'application de la BEVTK à l'évaluation de l'EB, des intérêts encourageants ont été exprimés aussi bien par les autorités nationales consultées que pour les organismes régionaux et internationaux. Tous se sont accordés sur l'utilité de l'outil et l'IGAD a notamment exprimé le souhait d'étendre l'utilisation de l'outil aux autres pays membres en vue de mener l'évaluation du potentiel de l'EB pour chacun d'entre eux.

Pour Djibouti, une évaluation de ce type pourrait être réalisée grâce à l'outil tous les deux ans. Toutefois, la base de données doit être étoffée afin de fournir l'évaluation la plus exacte. Sur la dimension économique, la VA de l'ensemble des secteurs qui compose l'EB doit être calculée et l'INSD se doit d'entreprendre des enquêtes dans ce sens et collecter des nouvelles données. Les données disponibles sur les écosystèmes nécessitent également d'être complétés et mise à jour.

Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées

Nom	Fonction	Organisation	Nature de l'échange
Mme Asako Sakurai	Chargée de projet	PNUD Djibouti	Réunion
Dr Eshete Dejen	AG. PM Environment Protection, Agriculture & Environment Division	IGAD	Réunion
Mme Khola Mohamed Ali	Chargée de projet	Union Européenne Djibouti	Réunion
M. Arafat Ahmed	Cadre	Direction de l'Economie	Réunion
M. Mohamed Safi	Cadre	Direction de l'Economie	Réunion
M. Omar Abdoukader	Ingénieur statisticien/ Responsable de l'équipe Comptes Nationaux	Institut National des Statistiques de Djibouti (INSD)	Réunion + Email
M. Mohamed Abdoukader	Ingénieur statisticien	INSD	Réunion
Mme Beydane Mohamed	Coordinatrice du projet	Programme d'Appui à la Réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêches côtières (PRAREV)	Email
M. Abdoukader Oudoum	Conseiller technique du Ministre, Environnementaliste/ Point focal EB	MHUET	Réunion
Mme Linda Youssouf	Environnementaliste	MHUET	Téléphone+ Email
M. Abaker Garileh	Cadre	Office Nationale du Tourisme	Réunion

Annexe 2 : Compte nationaux optiques production

Unité : Millions de FDJ

Code ISIC	Code NAD	Section/Division	2013 <i>Définitif</i>	2014 <i>Définitif</i>	2015 <i>Semi-définitif</i>	2016 <i>Semi-définitif</i>	2017 <i>Semi-définitif</i>	2018 <i>Semi-définitif</i>
Primaire			4 338	4 831	5 159	6 091	7 129	7 838
A011	10	Agriculture	1 157	1 208	1 277	1 454	1 584	1 624
A014	20	Elevage	1 595	1 977	2 326	2 902	3 688	4 700
A02	30	Sylviculture	276	243	253	261	269	265
A03	40	Pêche	1 310	1 403	1 303	1 473	1 588	1 250
Secondaire			40 946	45 202	49 923	52 146	58 037	88 727
B05-09	50	Extraction	861	1 227	1 431	1 521	1 588	3 756
C10 -11	60	Industries agro.	5 195	6 671	7 270	8 400	9 886	11 142
C12-33	70 - 100	Autres industries manufacturières	2 054	4 280	4 621	5 080	5 485	5 635
D-351	130010	Electricité	11 647	11 325	14 760	14 083	16 927	16 192
E-36-39	130020 - 130030	Eau, Assainissement	3 763	3 634	4 084	4 189	4 449	5 400
F41-43	140	Construction (BTP)	17 426	18 065	17 756	18 872	19 702	46 602
Tertiaire			292 899	317 046	348 252	374 819	391 757	401 393
G45-47	150	Commerce	86 248	101 968	114 546	119 472	130 455	140 484
H49-53	160010-160020	Transports, poste et courrier	78 928	81 076	87 395	94 552	93 733	92 182
I55-56	170	Hébergement et restauration	3 741	3 489	3 717	3 583	3 669	3 204
J58-63	180	Information et communication	11 720	14 304	14 873	15 484	16 033	16 717
K64-66	190	Banques et assurances	14 957	12 133	14 279	15 372	17 026	17 829
L68	200010	Activités immobilières	18 274	18 382	19 109	19 768	20 362	20 017
M69-75	200020	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10 397	9 400	9 899	9 649	9 774	10 289
N77-82	220 - 240	Autres services marchands	4 002	4 838	5 062	5 423	5 844	6 025
O845	210	Administrations publiques	45 866	49 899	56 963	68 334	70 981	71 172
P-Q	220 - 240	Autres services non marchands	18 766	21 557	22 409	23 182	23 879	23 474
Valeur ajoutée totale			338 183	367 079	403 334	433055	456923	497 958
<i>Impôts nets de subvention sur produits</i>			<i>24 869</i>	<i>26 786</i>	<i>31 278</i>	<i>32 320</i>	<i>34 805</i>	<i>37 481</i>
Produit intérieur brut (PIB) au prix du marché			363 052	393 865	434 612	465 375	491728	535 438

Source : INSD-2019

Annexe 3 : Sources de données des Comptes nationaux

Types de données	Sources actuelles	Observations
Statistiques sectorielles	- Département sectorielles (Elevage, agriculture, pêche, tourisme, transport, énergie, etc.)	- Faible collaboration des départements sectorielles des statistiques avec l'INSD.
Données financières des entreprises privées	- Direction générale des impôts- Déclarations fiscales des entreprises formelles. - Enquête auprès des entités informelles (2016).	- Les déclarations fiscales sont disponibles que pour très peu d'entreprises (environ 30%). - Absence d'un recensement général des entreprises à ce jour.
Rapport d'activités des établissements publics à caractère commercial	- Ministère du Budget-Direction générale d'audit	- La transmission des données financières des établissements publics n'est pas régulière - Les audits ne sont pas à jour ou ne correspondent pas à l'année de compte
Données sur le commerce extérieur	- Ministère du budget-Direction générale des douanes	- Les données collectées et traitées par l'INSD relatives au commerce extérieur aujourd'hui ne portent que sur les importations de biens. - Les exportations du pays ne sont pas répertoriées dans l'annuaire du commerce extérieur produit par l'INSD.
Données sur la consommation des ménages	Enquêtes de l'INSD dont : - Indice de prix à la consommation (IPC) ; - Enquête Djiboutienne auprès des Ménages pour les Indicateurs Sociaux (EDAM4-IS) ; - Recensement Général de la population et de l'habitation (RGPH).	
Données sur l'emploi	- Statistique du ministère du travail (ANEFIP, CNSS, Etc.) ; - Rapports d'activités des établissements publics à caractère commercial ; - Statistiques sectorielles.	
Dépenses administrations publiques	- Tableau des opérations financières (TOFE) ; - Balance de paiement produit par la Banque Centrale ; - Programme d'investissement public (PIP).	

Annexe 4 : Liste des participants à l'atelier virtuel

Nom	Rôle	Organisation
Zahra Omar Ahmed	Présentateur	Consultant BSR-AE
Philippe Lallemand	Présentateur	Consultant BSR-AE
Mama Keita	Intervenant	BSR-AE, CEA
Raquel Frederick	Organisateur	BSR-AE, CEA
Daya Bragante	Participant	CEA
Geoffrey Manyara	Participant	BSR-AE, CEA
Louis Mitondo Lubango	Participant	CEA
Danon Gnezale	Participant	UN
Didier Habimana	Participant	BSR-AE, CEA
Emelang Leteane	Participant	BSR-AE, CEA
Fatima Elsheikh +3 autres	Participant	UNDP
Ines Aswan	Participant	UN
Nicolas Guinard	Participant	UN
Abdoulkader Oudoum Abdallah	Participant	Ministère de l'Environnement
Abdourazak Ahmed	Participant	Ministère de l'Economie et des Finances
Aboubaker – Djibouti ONTD	Participant	Office National du Tourisme
Arafat Hassan	Participant	Ministère de l'Economie et des Finances
Deka Moussa	Participant	UN
Dini Ali Daoud	Participant	UN
Dominique Njinkeu	Participant	Consultant Banque Mondiale
Eshete Dejen	Participant	IGAD
Jeffrey Milanette	Participant	UN
Kafia Abdourahman	Participant	Chambre de Commerce de Djibouti
Khola Mohamed – EUD Djibouti	Participant	UE
Mads Knudsen	Participant	Consultant BSR-AE
Mohamed Abdoulkader	Participant	Institut National des Statistiques
Lincoln Ngaboyusonga	Participant	UN
Nima Djama	Participant	UN
Mohamed Safi Seydou	Participant	Ministère de l'Economie et des Finances
Pierre Failler	Participant	Consultant BSR-AE
Stuart Laing	Participant	Consultant BSR-AE

Références

Ahmed, Zahra O. (2019). *Evaluation de l'Economie Bleue dans la Région de l'IGAD et Développement d'un Projet Régional sur la Restauration des écosystèmes dégradés*, Rapport National République de Djibouti.

Banque Centrale de Djibouti (BCD). (2019). *Rapport annuel*. Disponible sur : <https://banque-centrale.dj/index.php/rapport-annuel/> (consulté le 8 Juin 2021)

Banque Mondiale (2021), « Country Profile : Djibouti ». Disponible sur : <https://data.worldbank.org/country/DJ> (consulté le 1 Mai 2021)

Banque Mondiale (2019), *Rapport de Suivi de la Situation Economique : Djibouti*. Disponible sur : <https://www.banquemondiale.org/fr/country/djibouti/publication/economic-update-october-2019> (consulté le 1 Mai 2021)

CEA (Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique). (2016). « L'Economie Bleue ». Disponible sur : <https://www.uneca.org/eastern-africa/blue-economy> (consulté le 8 Juin 2021)

CNSS (Caisse Nationale de la Sécurité Sociale). (2019). *Fichier des statistiques*.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (2004). *Plan Intégré d'Aménagement des Zones Côtières*.

La Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (2000). *La Monographie Nationale de la Diversité Biologique* (MNDB).

IGAD (Intergovernmental Authority on Development). (2020). *IGAD Regional Blue Economy Strategy and Implementation Plan for 5 years (2021-2026)*

INSD (Institut National de la Statistique de Djibouti) (2020). *Annuaire statistiques 2020-comptes nationaux*. Disponible sur : <http://www.ministere-finances.dj/ANNUAIRE%20STATISTIQUE.html> (consulté le 5 Avril 2021)

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Environnement (2015). *La Contribution Prévue Déterminée Nationale*.

INSD et Banque Mondiale (2018). *Résultats de la 4ème Enquête Djiboutienne auprès des Ménages pour les Indicateurs sociaux (EDAM-IS)*. Disponible sur : <https://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/3463/related-materials> (consulté le 8 Juin 2021)

Trégarot, E., Touron-Gardic, G., Cornet, C., et Failler, P. (2020). *Valuation of coastal ecosystem services in the Large Marine Ecosystems of Africa*. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/345341848_Valuation_of_coastal_ecosystem_services_in_the_Large_Marine_Ecosystems_of_Africa (consulté le 10 Mars 2021)

UA-BIRA (Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales). (2019). *Stratégie de l'Economie Bleue de l'Afrique*. Disponible sur : <http://repository.au-ibar.org/handle/123456789/513> (consulté le 8 Juin 2021)